



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 2 décembre 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur François Pépin, maire
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 1
Monsieur Dominic Beaudoin, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Madame Brigitte Bourgeois, conseillère siège no 4
Madame Cathy Maheux, conseillère siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur François Pépin.

Est absent :

Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025
- 4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
 - 4.1** Dépôt de la correspondance
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. COMPTE RENDU DES COMITÉS**
 - 6.1** Société d'histoire et de généalogie Lévrard-Becquet
 - 6.2** RIGIDBNY
 - 6.3** OMH
 - 6.4** Comité des loisirs
- 7. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 7.1** Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 7.2** Transferts budgétaires
 - 7.3** Avis de MOTION - Règlement modifiant le Règlement sur le coût du permis requis pour garder un animal
 - 7.4** Avis de MOTION - Règlement programme de revitalisation 2025
 - 7.5** Avis de MOTION- Règlement de taxation 2026 et Programme triennal d'immobilisations
 - 7.6** Résolution pour Journées de la Persévérance scolaire 2026
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
- 9. RÉSEAU ROUTIER**
 - 9.1** Programme d'aide à la voirie locale - Volet Entretien des routes locales
 - 9.2** Programme d'aide à la voirie locale (PAVL -PPA)



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 9.3 Déneigement - années supplémentaires
 - 9.4 Déneigement de la rue Siméon-Charland
 - 9.5 Frais supplémentaires de déneigement - rang St-Charles ouest
 - 9.6 Autorisation de paiement - travaux rue des Loisirs
 - 9.7 Résolution concernant une demande de Sogetel relativement à une prise de position de la Municipalité pour l'implantation d'un système de radiocommunication et de radiodiffusion
10. **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 10.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 10.2 Adoption de la stratégie québécoise de l'eau potable 2024
11. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
12. **URBANISME ET BÂTIMENT**
- 12.1 Nombre de permis en septembre
 - 12.2 Nombre de permis en octobre
 - 12.3 Nombre de permis en novembre
 - 12.4 Calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme CCU
 - 12.5 Bail pour le quai
13. **LOISIRS ET CULTURE**
- 13.1 Embauche d'un gestionnaire administratif - aréna
 - 13.2 Peinture de la glace 2026
 - 13.3 Restaurant aréna - concession
 - 13.4 Embauche pour l'entretien des équipements - salle d'entraînement
14. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 14.1 Don à la bibliothèque
15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur François Pépin, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

231-12-2025

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en reportant le point 4 après le point 6 et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. **PROCÈS-VERBAL**



232-12-2025

N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

233-12-2025

4.1. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. COMPTE RENDU DES COMITÉS

6.1. Société d'histoire et de généalogie Lévrard-Becquets

Sujet reporté

6.2. RIGIDBNY

Monsieur Yvon Potvin informe que la date des cueillettes sera désormais les jeudis à compter du 1^{er} janvier. Il explique également les raisons qui font que la Régie a congé de fournisseur pour E360S.

6.3. OMH

Madame Brigitte Bourgeois mentionne qu'à la suite d'une réunion avec OMH, elle a constaté que quelques logements sont disponibles sur tout le territoire, mais aucun de disponible dans notre municipalité.

6.4. Comité des Loisirs

Monsieur Yvon Potvin fait mention qu'il y a eu une première rencontre de recrutement de fait et que le comité est indépendant de la municipalité, bien que 2 conseillers fassent partie du comité des Loisirs

7. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE



N° de résolution
235-12-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

7.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 205 894,87 \$ (Salaires: 48 269,11 \$); (Fournisseurs: 157 625,76 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

235-12-2025

7.2. Transferts budgétaires

ATTENDU que certains postes budgétaires affichent des déficits;

ATTENDU que d'autres postes budgétaires ont les fonds nécessaires;

ATTENDU que ces transferts permettent d'équilibrer les postes budgétaires pour l'année 2025;

ATTENDU que la greffière-trésorière adjointe recommande les transferts tels que présentés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les transferts budgétaires suivants afin de combler les postes budgétaires :

02 110 00 261	R.Q.A.P.	150,00 \$
02 110 00 454	Formation des élus	3 075,00 \$
02 120 00 419	Frais de cours municipale	225,00 \$
02 130 00 310	Frais de déplacement du personnel	75,00 \$
02 130 00 413	Comptabilité et vérification	1 335,00 \$
02 130 00 419	Services professionnels	3 625,00 \$
02 130 00 522	Entretien et réparation-bâtiments	1 000,00 \$
02 130 00 610	Aliments(pause-café)	85,00 \$
02 130 00 660	Articles de nettoyage	325,00 \$
02 130 00 951	Quote-part M.R.C. générale et FMQ	3 339,00 \$
02 140 00 141	Rémunération, greffe - élection	1 638,00 \$
02 140 00 310	Frais de déplacement personnel	35,00 \$
02 140 00 341	Journaux, avis-élection	167,00 \$
02 140 00 610	Aliments (pause-café)	81,00 \$
02 140 00 670	Fournitures, imprimerie - élection	3 934,00 \$
02 120 00 412	Poursuites	2 000,00 \$
02 130 00 341	Frais de publications (journaux)	1 200,00 \$
02 130 00 347	Publicité et information - site web	700,00 \$



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

02 130 00 454 Formation	1 600,00 \$
02 130 00 499 Dons	1 000,00 \$
02 130 00 511 Location de salle	130,00 \$
02 130 00 670 Fourn. de bureau, papeterie, imprimés, livres	1 000,00 \$
02 130 00 527 Entretien et réparation - ameublements	600,00 \$
02 130 00 675 Produits pour trousse de premiers soins	100,00 \$
02 130 00 690 Autres achats	1 200,00 \$
02 140 00 222 R.R.Q.	210,00 \$
02 140 00 232 Assurance-emploi	120,00 \$
02 140 00 242 F.S.S.	280,00 \$
02 140 00 252 C.S.S.T.	95,00 \$
02 140 00 321 Frais de poste	1 480,00 \$
02 140 00 454 Formation	500,00 \$
02 140 00 511 Location de salle	260,00 \$
02 190 00 995 Réclamation de dommages-intérêts	1 500,00 \$
02 220 00 529 Entretien, test bornes fontaines	3 779,00 \$
02 702 30 222 R.R.Q.	1 335,00 \$
02 220 00 681 Électricité - caserne	1 620,00 \$
Location machineries, outillage,	
02 230 00 516 équipement	50,00 \$
02 230 00 639 Remplissage bonbonnes oxygène	8,00 \$
02 220 00 522 Entretien et réparation bâtiment caserne	1 620,00 \$
02 230 00 639 Remplissage bonbonnes oxygène	58,00 \$
02 320 00 411 Services professionnels - voirie	1 115,50 \$
Immatriculation véhicule Chevrolet	
02 320 00 455 Silverado	10,00 \$
02 320 00 521 Entretien réseau routier	52 575,00 \$
Entretien et rép. Véhicule Chevrolet,	
02 320 00 525 remorque	300,00 \$
02 320 00 620 Matières brutes non-comestibles	7 775,00 \$
02 355 00 649 Achat panneaux de signalisation	872,00 \$
02 370 00 970 Transport adapté	1 718,00 \$
02 220 00 529 Entretien, test bornes fontaines	3 586,50 \$
02 320 00 341 Publicité, frais de publication - journaux	100,00 \$
02 320 00 454 Formation	400,00 \$
02 320 00 516 Location matériel et véhicules	1 500,00 \$
02 320 00 522 Entretien bâtiment - garage et conteneurs	800,00 \$
02 320 00 525 Entretien et réparation véhicule Chevrolet Silverado	2 000,00 \$
02 340 00 640 Achat de pièces - rés. éclairage	500,00 \$
02 320 00 650 Vêtements, chaussures	600,00 \$
02 610 00 412 Services professionnels (notaire + avocat)	5 000,00 \$
Quote-part MRC (aménagement, RCI, serv tech,	
02 610 00 951 inspection)	5 000,00 \$
02 610 01 951 Quote-part MRC (inspection)	3 000,00 \$
02 622 00 522 Entretien et réparation - Quai	10,00 \$
02 701 30 141 Rémunération personnel adm. - aréna	3 000,00 \$
02 701 30 610 Achats divers - restaurant aréna	300,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

02 701 31 610 Achats divers - bar aréna	4 000,00 \$
02 701 41 141 Rémunération personnel piscine	1 000,00 \$
02 701 53 522 Entretien et réparation - parc Simon Gervais	450,00 \$
02 701 90 242 F.S.S. - loisirs	519,00 \$
02 701 91 526 Entretien et réparation équipements	2 500,00 \$
02 702 20 522 Entretien, réparation bâtiment, terrain - presbytère	27 000,00 \$
02 702 20 690 Achats divers - presbytère	3 100,00 \$
02 412 00 222 R.R.Q.	250,00 \$
02 412 00 242 F.S.S.	50,00 \$
02 412 00 322 Frais de poste et transport	250,00 \$
02 412 00 412 Honoraires professionnels - aqueduc	2 700,00 \$
02 413 00 322 Frais de poste et transport	500,00 \$
02 413 00 410 Honoraires professionnels - aqueduc	5 000,00 \$
02 413 00 521 Entretien et réparation - réseau aqueduc Entretien et rép. équipements station	5 100,00 \$
02 413 00 526 pompage	900,00 \$
02 413 00 681 Électricité - station de pompage	1 400,00 \$
02 414 00 322 Frais de poste et transport-eaux usées	250,00 \$
02 414 00 335 Internet-Station pompage effluent Honoraires professionnels -	635,00 \$
02 414 00 410 assainissement	4 475,00 \$
02 414 01 411 Analyses eaux usées	2 460,00 \$
02 415 00 322 Frais de transport	550,00 \$
02 415 00 411 Analyses eaux usées-hon prof Contribution à la gestion des matières	4 700,00 \$
02 450 01 951 résiduelles	3 154,00 \$
02 452 90 141 Rémunération écocentre	1 000,00 \$
02 452 90 222 RRQ	250,00 \$
02 230 00 141 Premiers répondants - rémunération	4 500,00 \$
02 230 00 222 RRQ	150,00 \$
02 230 00 252 C.S.S.T.	40,00 \$
02 230 00 310 Frais de déplacement	140,00 \$
02 230 00 321 Frais de poste	30,00 \$
02 230 00 322 Frais de transport (dicom)	45,00 \$
02 230 00 454 Premier répondants - formation	4 200,00 \$
02 230 00 675 Premiers répondants - fournit. Médicales	800,00 \$
02 290 00 675 Autres	500,00 \$
02 320 00 420 Services techniques	500,00 \$
02 320 00 526 Entretien et réparation équipements, outillages	800,00 \$
02 320 00 631 Essence et huile diesel - véhicule	500,00 \$
02 320 00 643 Achats divers - petits articles	400,00 \$
02 320 01 141 Rémunération - aide voirie	2 044,00 \$
02 412 00 454 Formation	1 000,00 \$
02 412 00 494 Cotisations et abonnement	25,00 \$
02 412 00 516 Location machinerie, outillage	700,00 \$
02 412 00 635 Produits chimiques - chlore	900,00 \$
02 412 00 643 Achats divers station de chloration	400,00 \$
02 412 01 141 Rémunération aide aqueduc - station de chloration	1 500,00 \$
02 413 00 141 Rémunération - aqueduc	3 000,00 \$
02 413 00 454 Formation	500,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

02 413 00 516	Location machineries et véhicules	800,00 \$
02 413 00 643	Petits outils aqueduc	250,00 \$
02 413 01 141	Rémunération - aide aqueduc	2 500,00 \$
02 415 00 454	Formation	500,00 \$
02 415 00 516	Location machineries et véhicules	800,00 \$
02 415 00 643	Petits outils	500,00 \$
02 610 00 412	Services professionnels (notaire + avocat)	600,00 \$
02 610 01 951	Quote-part MRC (inspection)	5 000,00 \$
02 522 00 960	Déficit Office municipal d'habitation	2 833,00 \$
02 590 01 321	Politique familiale - frais de poste	300,00 \$
02 590 01 447	Politique familiale - activités	1 000,00 \$
02 590 01 670	Politique familiale - fournitures diverses	500,00 \$
02 610 01 951	Quote-part MRC (inspection)	1 033,00 \$
02 610 00 410	Services professionnels-Inspecteur en bâtiments	35 000,00 \$
02 622 00 419	Services professionnels (Option Aménagement)	1 560,00 \$
02 610 01 951	Quote-part MRC (inspection)	36 560,00 \$
02 701 30 414	Informatique - aréna	20,00 \$
02 701 30 516	Location	3 500,00 \$
02 701 30 670	Fournitures de bureau, papeterie - aréna	25,00 \$
02 701 31 160	Pourboires aréna	41,40 \$
02 701 31 516	Location équipements restaurant-aréna	100,00 \$
02 701 31 526	Entretien système de réfrigération - aréna	99 500,00 \$
02 701 90 329	Frais d'entrée et de transport - loisirs	265,00 \$
02 701 9 -670	Fournitures de bureau, imprimés	180,00 \$
02 701 92 516	Location équipement loisirs	45,00 \$
02 320 01 141	Rémunération - aide voirie	5 000,00 \$
02 340 00 521	Entretien réparation rés. Éclairage	400,00 \$
02 340 00 640	Achat de pièces - rés. Éclairage	400,00 \$
02 412 00 521	Entretien réseau aqueduc - station chloration	400,00 \$
02 412 00 675	Produits pour trousse de premiers soins	75,00 \$
02 412 01 521	Entretien bassins	100,00 \$
02 413 00		
310	Frais de déplacement	75,00 \$
02 413 00 412	Honoraires professionnels - aqueduc	1 500,00 \$
02 413 00 522	Entretien et réparation station de pompage	2 000,00 \$
02 413 00 643	Petits outils aqueduc	250,00 \$
02 413 01 141	Rémunération - aide aqueduc	1 300,00 \$
02 413 01 526	Entretien et rép. Machinerie, outillage et équipements	150,00 \$
02 415 00 620	Matières brutes non comestibles	125,00 \$
02 415 00 635	Produits chimiques (PH)-égout	800,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

02 415 00 675 Vaccins	125,00 \$
02 450 00 310 Frais de déplacement réunions Régie	200,00 \$
02 452 90 641 Articles de quincaillerie	275,00 \$
02 452 90 650 Vêtements, chaussures et fournitures	100,00 \$
02 610 00 341 Frais de publications (journaux)	1 600,00 \$
02 610 01 951 Quote-part MRC (inspection)	4 406,40 \$
02 701 30 141 Rémunération personnel adm. - aréna	12 000,00 \$
02 701 30 341 Publicité - aréna	150,00 \$
02 701 30 494 Cotisations et contributions - aréna	600,00 \$
02 701 30 610 Achats divers - restaurant aréna	9 000,00 \$
02 701 31 141 Rémunération personnel restaurant	22 400,00 \$
02 701 31 310 Frais de déplacement restaurant-aréna	300,00 \$
02 701 31 454 Formation restaurant aréna	40,00 \$
02 701 31 650 Vêtements-resto	100,00 \$
02 701 40 310 Frais de déplacement	1 000,00 \$
02 701 53 690 Achats divers - parc Simon Gervais	400,00 \$
02 701 90 140 Rémunération loisirs	5 500,00 \$
02 701 90 141 Rémunération camp de jour	3 500,00 \$
02 701 90 222 R.R.Q. - loisirs	1 000,00 \$
02 701 90 232 Assurance-emploi - loisirs	200,00 \$
02 701 90 454 Formation - loisirs	500,00 \$
02 701 90 690 Achats divers - camp de jour	330,00 \$
02 701 92 310 Frais de déplacement-Jardin communautaire	100,00 \$
02 701 92 522 Entretien et réparation-Jardin communautaire	775,00 \$
02 701 93 447 Activités loisirs	1 500,00 \$
02 701 94 447 Festibec	25 000,00 \$
02 702 20 526 Ent. Rép. Équipement- presbytère	150,00 \$
02 702 20 522 Entretien, réparation bâtiment, terrain - presbytère	150,00 \$
02 702 30 494 Bibliothèque - centre de prêts	115,00 \$
02 702 30 321 Frais de poste	100,00 \$
02 702 30 322 Frais de transport	15,00 \$
02 702 59 494 abonnements	25,00 \$
02 702 59 951 Quote-part MRC - politique culturelle	1,00 \$
02 702 59 519 Culture, patrimoine- location autres	26,00 \$
02 990 00 899 Frais et service bancaire	250,00 \$
02 610 00 411 Services scientifiques et de génie(arpenteur)	250,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

262 366,90 \$ 262 366,90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3. Avis de MOTION-Règlement modifiant le Règlement sur le coût du permis requis pour garder un animal

Yvon Potvin donne **AVIS DE MOTION** de la présentation, à une séance ultérieure, d'un **Règlement modifiant le Règlement sur le coût du permis requis pour garder un animal (2023, chapitre 23)** afin d'augmenter la tarification pour obtenir une licence et les frais de retard à compter du 1er janvier 2026.

Le règlement aura notamment pour objet :

- d'ajuster les droits exigibles pour obtenir une licence pour un animal stérilisé ou non stérilisé;
- de modifier les frais applicables aux permis pour la garde de poules pondeuses en milieu urbain;
- de réviser les frais d'administration exigés lorsque des sommes demeurent dues en raison d'un renouvellement tardif ou d'une vente de licence.

7.4. Avis de MOTION - Règlement programme de revitalisation 2025

Louis-Vincent Legault, donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé le renouvellement d'un **règlement concernant un programme de revitalisation**. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

La municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets veut promouvoir la rénovation et la construction d'immeubles résidentiels sur son territoire dans les secteurs visés. Les secteurs visés par le programme de revitalisation sont ceux identifiés à l'annexe 1, secteurs à l'intérieur desquels la majorité des bâtiments ont été construits depuis au moins vingt (20) ans et dont la superficie est composée pour moins de 25 % de terrains non bâti.

Admissibilité

Construire un immeuble résidentiel pour un montant excédent 80 000 \$ ou rénover un immeuble résidentiel pour un montant excédent 10 000 \$ dans les 12 mois suivants l'émission du permis de construction ou de rénovation.

Le certificat d'évaluation émis par la firme d'évaluateur servira pour le calcul du crédit de taxe, après conciliation, par la Municipalité, des informations inscrites sur le permis demandé.

7.5. Avis de MOTION- Règlement de taxation 2026 et Programme triennal d'immobilisations



Nº de résolution
ou annotation

236-12-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Monsieur Dominic Beaudoin donne **AVIS DE MOTION** que sera soumis à une assemblée subséquente, un **règlement concernant la taxation 2026**. Le projet de règlement est présenté aux élus.

7.6. Résolution pour Journées de la Persévérance scolaire 2026

ATTENDU que l'éducation est un pilier fondamental du développement individuel et collectif, ainsi qu'un levier essentiel pour une société inclusive et prospère;

ATTENDU que la persévérance scolaire constitue un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances, promouvoir le plein potentiel des individus et renforcer la cohésion sociale;

ATTENDU que la sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire contribue à mobiliser tous les membres de la communauté, en nourrissant un sentiment de responsabilité collective envers la réussite éducative;

ATTENDU que chaque acteur de la communauté – parents, éducateurs, employeurs, élus et citoyens – peut agir pour encourager les jeunes et les adultes en formation à persévérer dans leur parcours éducatif;

ATTENDU que la réussite éducative favorise non seulement l'épanouissement personnel, mais aussi le développement durable et la prospérité économique de notre région;

ATTENDU que la création de liens significatifs avec les jeunes, notamment en valorisant leurs aspirations professionnelles, contribue à donner du sens à leur engagement scolaire;

ATTENDU que le Centre-du-Québec a besoin d'une relève compétente et qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique et répondre aux défis de demain;

ATTENDU que la mobilisation en faveur de la persévérance scolaire constitue un investissement dans le capital humain de la région, en renforçant les bases d'un avenir durable;

ATTENDU que la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec organise chaque année, en février, une édition régionale des Journées de la persévérance scolaire pour valoriser les efforts des étudiants et mobiliser la collectivité;

ATTENDU que cette initiative offre une occasion unique pour tous de poser des gestes concrets d'encouragement, témoignant ainsi de notre engagement envers les jeunes et les adultes en formation;

ATTENDU que depuis 2004, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec a su rassembler les acteurs de la communauté autour d'une vision commune : soutenir le développement du plein potentiel des jeunes et des adultes en formation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets appuie les Journées de la persévérance scolaire 2026 par cette résolution.



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE lors des Journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2026, nous nous engageons aussi à

- porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- participer au jeudi PerséVert
- hisser le drapeau des JPS
- participer au mouvement régional d'encouragement Tope là !

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9. RÉSEAU ROUTIER

237-12-2025

9.1. Programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien des routes locales

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 23 438 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2025;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux

APPUYÉE DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

238-12-2025

9.2. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL -CE)1

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale et s'engage à les respecter;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le Ministre les a autorisés;

ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU que si la reddition est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets approuve les dépenses d'un montant de **14 443 \$** relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321 conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

239-12-2025

9.3. Déneigement - années supplémentaires

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a procédé, en 2022, à un appel d'offres public pour les travaux de déneigement et d'entretien du réseau routier, des stationnements, du rang Saint-Charles, de la route Mailhot, des trottoirs et des bornes fontaines, pour une durée de trois (3) ans à compter de la saison hivernale 2022-2023, avec possibilité de prolongation pour une période additionnelle de deux (2) années;

ATTENDU qu'une seule soumission conforme a été reçue et ouverte le 8 août 2022 à 11 h, soit celle des Entreprises Jacques Beaudet inc., selon les prix suivants :

Année	Prix	TPS	TVQ	Total
2022-2023	147 000,00 \$	7 350,00 \$	14 663,25 \$	169 013,25 \$
2023-2024	152 000,00 \$	7 600,00 \$	15 162,00 \$	174 762,00 \$
2024-2025	157 000,00 \$	7 850,00 \$	15 660,75 \$	180 510,75 \$
2025-2026 (optionnelle)	167 000,00 \$	8 350,00 \$	16 658,25 \$	192 008,25 \$
2026-2027 (optionnelle)	177 000,00 \$	8 850,00 \$	17 655,75 \$	203 505,75 \$

ATTENDU que la résolution initiale prévoyait que le conseil déterminerait, à la fin des trois (3) premières années, s'il prolongeait le contrat pour les deux (2) années optionnelles au prix indiqué au dépôt de la soumission;

ATTENDU que les services rendus par Les Entreprises Jacques Beaudet Inc. se sont avérés satisfaisants et conformes aux exigences prévues au devis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets exerce son option de prolongation du contrat octroyé à Les entreprises Jacques Beaudet inc. pour les travaux de déneigement et d'entretien hivernal du réseau routier, des stationnements, du rang Saint-Charles, de la route Mailhot, des trottoirs et des bornes fontaines, pour une période additionnelle de deux (2) années, soit pour les saisons hivernales 2025-2026 et 2026-2027;

QUE cette prolongation soit faite selon les prix indiqués au tableau des soumissions 2022, soit :

- 2025-2026 : 192 008,25 \$ taxes incluses
- 2026-2027 : 203 505,75 \$ taxes incluses

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

240-12-2025

9.4. Déneigement de la rue Siméon-Charland

ATTENDU qu'un nouveau résident s'est établi sur la rue Siméon-Charland au cours de l'année 2025;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a l'obligation d'assurer le déneigement et l'entretien hivernal des chemins municipaux desservant les résidences;

ATTENDU que Les Entreprises Jacques Beaudet Inc., fournisseur actuel du service de déneigement pour la Municipalité, a demandé un montant de 4 500 \$ pour l'ajout de la rue Siméon-Charland au contrat en vigueur;

ATTENDU que la Municipalité juge opportun et nécessaire d'assurer cet entretien pour la sécurité des usagers et pour garantir l'accessibilité aux services d'urgence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise l'ajout de la rue Siméon-Charland au contrat de déneigement pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027;

QUE le montant supplémentaire de 4 500 \$, tel que soumis par Les Entreprises Jacques Beaudet Inc., soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

241-12-2025

9.5. Frais supplémentaires de déneigement - rang St-Charles ouest

ATTENDU que le pont des Orignaux, situé au rang 2 de Saint-Pierre-les-Becquets, est fermé à la circulation;



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que cette fermeture impose un détour important et nécessite une réorganisation du déneigement du secteur afin d'assurer le maintien de l'accessibilité et de la sécurité des usagers;

ATTENDU que, pour assurer la continuité du service, la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a demandé à l'entrepreneur Les Entreprises Jacques Beaudet Inc. le déneigement et a accepté qu'il octroie en sous-traitance une partie du déneigement du rang Saint-Charles Ouest;

ATTENDU que l'entreprise Excavation Gentilly va effectuer le déneigement d'un tronçon de 1,8 km, au taux forfaitaire de 5 000 \$ par kilomètre, pour un total de 9 000 \$;

ATTENDU que ce coût additionnel est directement attribuable à la fermeture du pont relevant de la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU que l'entrepreneur Les Entreprises Jacques Beaudet Inc. subit une perte de 3 240 \$ pour l'année 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accepte la dépense supplémentaire de 3 240 \$ pour le déneigement du rang Saint-Charles Ouest en raison de la fermeture du pont des Orignaux;

QUE cette dépense soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec afin d'être remboursée, considérant que la fermeture du pont occasionne ce coût supplémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

242-12-2025

9.6. Autorisation de paiement - travaux rue des Loisirs

ATTENDU que des travaux de séparation du réseau pluvial et du réseau d'égout municipal ont été réalisés sur la rue des Loisirs;

ATTENDU que ces travaux étaient obligatoires afin de répondre aux exigences liées à l'assainissement des eaux usées et à la conformité environnementale;

ATTENDU que l'entreprise Excavation Denis Demers Inc. a effectué lesdits travaux conformément aux directives de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité a reçu la facture finale au montant de 35 970,29 \$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise le paiement de la facture d'Excavation Denis Demers Inc. pour les travaux de séparation du pluvial et de l'égout municipal réalisés sur la rue des Loisirs, pour un montant total de 35 970,29 \$ taxes incluses.



N° de résolution
ou annotation
243-12-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.7. Résolution concernant une demande de Sogetel relativement à une prise de position de la Municipalité pour l'implantation d'un système de radiocommunication et de radiodiffusion

ATTENDU que Sogetel projette l'installation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets ;

ATTENDU que Sogetel a sollicité un avis auprès de la Municipalité relativement à son projet, notamment dans le cadre de la procédure de CPC-2-0-03 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ;

ATTENDU que la Loi sur la radiocommunication de juridiction fédérale fait en sorte que la réglementation municipale ne peut empêcher l'installation de tours de communication sur son territoire en raison du partage des compétences sur le plan constitutionnel ;

ATTENDU que la Municipalité est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion par Sogetel afin d'améliorer les services publics offerts à l'ensemble des contribuables sur le territoire de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion par Sogetel sur le territoire de la Municipalité dans le contexte où un tel projet n'est pas assujetti à la réglementation d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

244-12-2025

10.2. Adoption de la stratégie québécoise de l'eau potable 2024

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit produire annuellement un rapport sur la gestion de l'eau potable conformément au Règlement sur la quantité d'eau distribuée par les réseaux d'aqueduc municipaux (MAMH) ;

ATTENDU que le Rapport 2024 sur la gestion de l'eau potable a été préparé par M. Luc Arseneault, consultant chez Techni-Consultant ;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que ledit rapport a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU que certaines actions obligatoires et recommandations doivent être réalisées dans les délais prescrits afin de se conformer aux exigences gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets adopte le rapport 2024 sur la gestion de l'eau potable préparé par Techni-Consultant et approuvé par la MAMH;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les actions dans le rapport, conformément aux exigences du MAMH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET BÂTIMENT

12.1. Nombre de permis en septembre 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 8 permis en septembre 2025 pour un montant total de 124 000 \$.

12.2. Nombre de permis en octobre 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 5 permis en octobre 2025 pour un montant total de 250 000 \$.

12.3. Nombre de permis en novembre 2025

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 10 permis en novembre 2025 pour un montant total de 640 000 \$.

245-12-2025

12.4. Calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme CCU

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets désire adopter le calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2026;

ATTENDU que ce calendrier sera publié dans le journal Le petit Romain ainsi que sur le site Internet de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets adopte le calendrier des assemblées 2026 du comité consultatif d'urbanisme (CCU), lequel se lit comme suit :

Calendrier des assemblées du CCU – Année 2026

- Assemblée no 1 : Lundi 16 février 2026 à 18 h 00
- Assemblée no 2 : Lundi 13 avril 2026 à 18 h 00
- Assemblée no 3 : Lundi 15 juin 2026 à 18 h 00
- Assemblée no 4 : Lundi 17 août 2026 à 18 h 00
- Assemblée no 5 : Lundi 12 octobre 2026 à 18 h 00
- Assemblée no 6 : Lundi 14 décembre 2026 à 18 h 00

QUE la Municipalité procède à la publication du calendrier dans le journal Le petit Romain et dans son site Internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

246-12-2025

12.5. Bail pour le quai

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a reçu la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) concernant la signature électronique du bail numéro 2025-187;

ATTENDU que ce bail vise à régulariser la présence d'un quai en béton, d'une rampe de mise à l'eau en béton et d'un enrochement sur le lit du fleuve Saint-Laurent en face de la propriété municipale, sous l'autorité du ministère;

ATTENDU que la Municipalité doit fournir une résolution autorisant une ou des personnes représentantes à signer le bail au nom de la Municipalité et confirmant que les lieux seront utilisés à des fins d'accès public au plan d'eau;

ATTENDU que la Municipalité doit également effectuer le paiement du loyer annuel pour le bail, tel que spécifié, pour un montant total de 89,68 \$ (78,00 \$ + taxes);

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin

APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le maire, François Pépin et la directrice générale et greffière-trésorière, Martine Lafond à signer électroniquement le bail numéro 2025-187;

QUE la Municipalité autorise le paiement de 89,68 \$ annuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation

247-12-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1. Embauche d'un gestionnaire administratif - aréna

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a procédé à un processus de sélection pour le poste de gestionnaire administratif incluant deux entrevues;

ATTENDU que Madame Sarah Dextraze a été identifiée comme candidate répondant aux exigences du poste et possédant les compétences nécessaires en gestion administrative, coordination des camps de jour et organisation d'activités communautaires;

ATTENDU que Madame Dextraze offre une disponibilité annuelle assurant la continuité et la stabilité dans la gestion des installations municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin

APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve l'embauche de Madame Sarah Dextraze au poste de gestionnaire administratif pour l'aréna, la piscine et le camp de jour selon l'entente conclue entre les deux parties;

QUE madame Dextraze sera responsable de la gestion administrative des installations, de la coordination des camps de jour, de l'organisation d'activités jeunesse et d'activités destinées aux personnes âgées, ainsi que de soutenir les événements municipaux tels que la Fête des bénévoles et le programme Jeudis en chansons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

248-12-2025

13.2. Peinture de la glace 2026

ATTENDU que l'entreprise ZAMBONI Québec offre des services professionnels d'application de peinture à glace pour l'année 2026, incluant le déplacement et la peinture complète de la patinoire;

ATTENDU que la Municipalité souhaite confirmer la date souhaitée pour l'application de la peinture, selon les disponibilités de l'entreprise;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de ZAMBONI Québec pour l'application professionnelle de peinture de la glace à l'Aréna régional de Saint-Pierre-les-Becquets pour l'année 2026.

QUE la municipalité approuve le montant de 2 815,00 \$ plus taxes pour l'application complète de la peinture de la glace, incluant le déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



249-12-2025

N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

13.3. Restaurant aréna - concession

ATTENDU que la Municipalité a reçu et accepté une offre pour la location du restaurant de l'aréna régional à concession pour une entente de gré à gré de quatre (4) mois, de décembre 2025 à avril 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve la location du restaurant de l'aréna régional au Restaurant du Fleuve pour la durée de quatre (4) mois, selon les conditions établies dans l'offre déposée et acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

250-12-2025

13.4. Embauche pour l'entretien des équipements - salle d'entraînement

ATTENDU que Monsieur Germain Duval a proposé d'assurer l'entretien régulier des équipements pour un montant annuel de 600 \$ (décembre 2025 à décembre 2026);

ATTENDU que tout besoin de pièces ou de réparations supplémentaires devra être soumis à la directrice générale;

ATTENDU que cette solution permet de rétablir un entretien régulier et sécuritaire des équipements tout en assurant un suivi administratif adéquat;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve l'embauche de Monsieur Germain Duval pour l'entretien annuel des équipements de la salle d'entraînement au montant de 600 \$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. Don à la bibliothèque

La bibliothèque a reçu un don de 2 000\$ de Festival des Arbres. La Municipalité est reconnaissante envers l'organisme.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 35 et se termine à 19 h 45.



Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

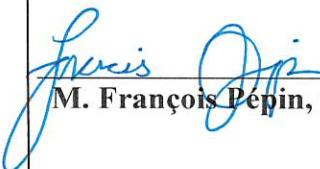
Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



M. François Pépin, maire



Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière